



SITE WEB www.who.int

1211 GENÈVE 27 SUISSE - TÉLÉPHONE: 791.21.11 - CABLES: UNISANTE-GENÈVE - TELEX: 415.416 - FAX: 791.07.46 - E-MAIL: inf@who.int

OMS Points de repère/5
Mai 2003

745 000 ENFANTS MEURENT CHAQUE ANNEE DE LA ROUGEOLE ALORS QU'UNE NOUVELLE STRATEGIE GLOBALE DE VACCINATION PERMET D'EVITER TOUS LES DECES

745 000 enfants meurent chaque année de la rougeole alors qu'une stratégie globale de vaccination permet d'éviter tous les décès dus à cette maladie

LE PROBLEME : Bien qu'il existe un vaccin sûr, très efficace et peu coûteux, la rougeole touche plus de 30 millions d'enfants et provoque près de 750 000 décès chaque année – pour plus de la moitié en Afrique. De toutes les maladies évitables par la vaccination, c'est la rougeole qui tue aujourd'hui encore le plus d'enfants.

LA SOLUTION : La stratégie préconisée par l'OMS et l'UNICEF pour faire reculer la mortalité rougeoleuse prévoit deux possibilités pour vacciner les enfants contre cette maladie. La première consiste à atteindre les enfants de 9 mois dans le cadre du système national de vaccination systématique et la seconde est offerte par les activités de vaccination supplémentaire menées tous les trois ou quatre ans pour protéger tous les enfants.

Cette stratégie globale s'est avérée extrêmement efficace dans un groupe de sept pays d'Afrique australe. Appliquée intégralement, elle a permis à l'Afrique du Sud, au Botswana, au Lesotho, au Malawi, à la Namibie, au Swaziland et au Zimbabwe de ramener le nombre des décès dus à la rougeole à des niveaux négligeables depuis 2000.

Correctement appliquée, la stratégie pourrait d'autre part contribuer à éviter 2,3 millions de décès d'enfants en Afrique au cours des dix prochaines années, ce qui réduirait de façon sensible la mortalité rougeoleuse sur le continent.

LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX EN VUE DE FAIRE RECULER LA MORTALITE ROUGEOLEUSE : Deux cibles mondiales ont été fixées pour la réduction de la mortalité rougeoleuse. Parmi les objectifs de développement pour le Millénaire adoptés par les Nations Unies en 2000 figure notamment la réduction des deux tiers de la mortalité parmi les moins de cinq ans d'ici 2010. D'autre part, en 2002, la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants a adopté une résolution visant à réduire d'ici 2005 le nombre des décès dus à la rougeole de 50 % par rapport à 1999.

Cette année, dans une résolution qui va être soumise à l'Assemblée mondiale de la Santé le 24 mai, les pays seront invités à contribuer activement et sans délai à la réalisation de ces deux objectifs.

LES BESOINS EN MATIERE DE FINANCEMENT : Actuellement, l'OMS et l'UNICEF évaluent à US \$200 millions le montant supplémentaire requis pour appliquer la stratégie globale de lutte contre la rougeole au cours des trois prochaines années dans les 45 pays prioritaires où sont enregistrés environ 95 % des décès provoqués dans le monde par cette maladie. Cet argent permettrait de financer l'achat des vaccins, du matériel d'injection sûr, du matériel de réfrigération et des moyens de transport et de payer les salaires du personnel pour renforcer les systèmes de vaccination systématique et mener les activités supplémentaires de vaccination antirougeoleuse.

Une dose de vaccin antirougeoleux ne coûte que US \$0,25, ce qui comprend le coût du matériel d'injection sûr. La vaccination antirougeoleuse est l'une des interventions sanitaires qui offrent le meilleur rendement sur le plan de la santé.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Bureau du Directeur général/Communication, OMS Genève, tél. (+41 22) 791 2222, fax (+41 22) 791 4858 ; e-mail inf@who.int. Tous les communiqués de presse, aide-mémoire et articles de fond de l'OMS sont accessibles sur Internet à partir de la page d'accueil de l'OMS : <http://www.who.int>.